



## Projet d'aménagement de nouveaux bassins d'eau de procédé et de sédimentation à la mine de Mont-Wright à Fermont par ArcelorMittal

Dossier : 6211-01-035

### Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 26 septembre au 10 novembre 2017

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet d'aménagement de nouveaux bassins d'eau de procédé et de sédimentation à la mine de Mont-Wright à Fermont* par ArcelorMittal a pris fin le 10 novembre 2017. Conformément au mandat qui lui a été confié le 18 septembre 2017 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 26 septembre au 10 novembre 2017, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

---

## Le projet

### Justification et description

ArcelorMittal Exploitation minière Canada (AMEM) souhaite entreprendre l'aménagement de deux nouveaux bassins au complexe minier de Mont-Wright près de Fermont. Ce projet, servant à optimiser la gestion de l'eau, comprend la construction d'un bassin d'eau de procédé (bassin B+), qui aurait une superficie d'environ 3 610 000 m<sup>2</sup>, et d'un bassin de sédimentation du futur parc à résidus Nord-Ouest (bassin Nord-Ouest) d'environ 420 000 m<sup>2</sup>. La construction de canaux intercepteurs, de canaux d'eaux rouges et de chemins est également incluse au projet.

Le promoteur prévoit commencer les travaux de construction à l'été 2018, qui se poursuivront en 2025. Les coûts de l'ensemble des infrastructures du projet et de la gestion de l'eau jusqu'en 2045 sont estimés à 458 M\$.

(Extrait du communiqué émis le 26 septembre 2017)

### Les préoccupations soulevées

Il est à noter qu'en raison des moyens de pression exercés par le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec, notamment la grève des heures supplémentaires, une séance publique d'information dans le milieu visé par le projet n'a pas pu être tenue. Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent de l'information colligée à partir de conversations téléphoniques et de messages électroniques adressés au BAPE. Ces préoccupations sont les suivantes :

#### **La procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement**

- la procédure pour demander une audience publique;
- le(s) critère(s) pour juger de la frivolité d'une demande d'audience ;
- le délai dont dispose la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour donner un mandat d'enquête et d'audience au BAPE.

#### **Les travaux de restauration du lac Jeannine**

- la localisation précise des travaux de restauration dans le secteur de l'ancien site minier du lac Jeannine.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresses
Bibliothèque publique de Fermont <i>Accès Internet gratuit</i>	130, rue le Carrefour
Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac John <i>Accès Internet gratuit</i>	170, Pearce Lake, Schefferville

### Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
29 septembre 2017	<i>Le Journal de Montréal</i>	
29 septembre 2017	<i>Le Journal de Québec</i>	
9 octobre 2017		<i>Trait d'union du Nord</i>
23 octobre 2017		<i>Trait d'union du Nord</i>

### Le communiqué de presse diffusé par le BAPE

Date et événement	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
26 septembre 2017 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électronique de la Côte-Nord	242	Site Web et compte Twitter du BAPE 1 145 abonnés

## La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. À la suite du communiqué de presse diffusé le 26 septembre 2017, un article est paru sur *Radio-Canada.ca* au sujet du mandat et du projet. Le 9 novembre 2017, à l'approche de la fin de la période d'information, un article a été publié dans le journal *Le Devoir* décrivant le projet et ses répercussions dans le milieu concerné. Le lendemain, deux articles sont parus sur *Radio-Canada.ca* ainsi que dans le *Journal de Québec* et dans le *Journal de Montréal*. Ces articles faisaient mention du projet et de la possibilité que celui-ci donne suite à un mandat d'enquête et d'audience publique.

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet et après une discussion avec la chargée de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, il est apparu que deux communautés autochtones étaient concernées par les activités du projet : la communauté Uashat mak Mani-Utenam et la communauté Innu Matimekush-Lac John. Le communiqué émis par le BAPE le 26 septembre dernier a été transmis aux deux communautés afin de les inviter à exprimer leurs préoccupations sur le projet au cours de la période d'information et de consultation du dossier par le public menée par le BAPE. De plus, un centre de consultation a été ouvert dans la communauté Innu Matimekush-Lac John afin de rendre disponible l'ensemble de la documentation du projet.



Québec, le 14 novembre 2017

Alexandra Barbeau, conseillère en communication, chargée du dossier